

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 165.169.768 un actif net de D : 163.831.265 et un bénéfice de la période de D : 2.707.636.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2022,

ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période, 81,78% du total des actifs, dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités ne représentent que 18,22% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes

FINOR

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2022	31/12/2021
Portefeuille-titres	4	135 071 157,720	93 476 372,962
Obligations et valeurs assimilées		131 684 982,000	85 642 531,335
OPCVM		3 386 175,720	7 833 841,627
Placements monétaires et disponibilités		30 096 219,402	67 609 863,265
Placements monétaires	5	16 230 351,686	31 100 697,098
Disponibilités		13 865 867,716	36 509 166,167
Créances d'exploitation	6	2 391,340	2 391,340
TOTAL ACTIF		165 169 768,462	161 088 627,567
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	218 529,214	198 866,195
Autres créditeurs divers	8	1 119 974,450	1 084 960,903
TOTAL PASSIF		1 338 503,664	1 283 827,098
ACTIF NET			
Capital	9	153 946 255,928	150 999 323,282
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		138,666	1 227,479
Sommes distribuables de l'exercice en cours		9 884 870,204	8 804 249,708
ACTIF NET		163 831 264,798	159 804 800,469
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		165 169 768,462	161 088 627,567

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>No te</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	2 344 752,119	8 334 382,722	1 496 171,108	4 121 437,580
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 344 752,119	8 039 558,962	1 496 171,108	3 870 772,486
Revenus des titres OPCVM		-	294 823,760	-	250 665,094
Revenus des placements monétaires	11	233 090,079	2 058 262,798	706 138,905	3 744 717,959
Revenus des prises en pension	12	269 468,262	1 082 534,294	278 686,373	1 015 066,834
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 847 310,460	11 475 179,814	2 480 996,386	8 881 222,373
Charges de gestion des placements	13	(208 529,214)	(856 473,315)	(198 866,195)	(723 303,054)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 638 781,246	10 618 706,499	2 282 130,191	8 157 919,319
Autres charges	14	(59 981,352)	(300 063,045)	(54 935,604)	(205 623,258)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 578 799,894	10 318 643,454	2 227 194,587	7 952 296,061
Régularisation du résultat d'exploitation		(495 559,372)	(433 773,250)	132 193,488	851 953,647
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 083 240,522	9 884 870,204	2 359 388,075	8 804 249,708
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		495 559,372	433 773,250	(132 193,488)	(851 953,647)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		17 143,840	(310 910,986)	121 014,862	176 042,520
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		111 692,139	543 537,646	-	6 511,240
RESULTAT DE LA PERIODE		2 707 635,873	10 551 270,114	2 348 209,449	8 134 849,821

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>2 707 635,873</u>	<u>10 551 270,114</u>	<u>2 348 209,449</u>	<u>8 134 849,821</u>
Résultat d'exploitation	2 578 799,894	10 318 643,454	2 227 194,587	7 952 296,061
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	17 143,840	(310 910,986)	121 014,862	176 042,520
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	111 692,139	543 537,646	-	6 511,240
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>-</u>	<u>(8 805 376,140)</u>	<u>-</u>	<u>(4 889 491,740)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(9 917 379,599)</u>	<u>2 280 570,355</u>	<u>2 891 490,844</u>	<u>26 971 670,739</u>
Souscriptions				
- Capital	28 939 909,414	185 753 657,295	47 220 220,691	170 087 474,689
- Régularisation des sommes non distribuables	32 748,857	119 384,843	51 371,656	126 450,210
- Régularisation des sommes distribuables	1 722 366,274	4 826 080,734	2 573 699,349	7 183 144,079
Rachats				
- Capital	(38 354 469,540)	(183 015 761,221)	(44 463 538,372)	(141 353 883,479)
- Régularisation des sommes non distribuables	(40 000,464)	(142 974,931)	(48 779,055)	(112 471,479)
- Régularisation des sommes distribuables	(2 217 934,140)	(5 259 816,365)	(2 441 483,425)	(8 959 043,281)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(7 209 743,726)</u>	<u>4 026 464,329</u>	<u>5 239 700,293</u>	<u>30 217 028,820</u>
ACTIF NET				
En début de période	171 041 008,524	159 804 800,469	154 565 100,176	129 587 771,649
En fin de période	163 831 264,798	163 831 264,798	159 804 800,469	159 804 800,469
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	1 582 238	1 464 384	1 437 615	1 185 364
En fin de période	1 490 936	1 490 936	1 464 384	1 464 384
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>109,885</u>	<u>109,884</u>	<u>109,128</u>	<u>109,128</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>1,65%</u>	<u>6,20%</u>	<u>1,50%</u>	<u>5,62%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2022

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

L'INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 juin 2022. L'exercice 2021 étant le dernier exercice de distribution.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique «Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à D : 135.071.157,720 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% Actif net
	<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		126 581 000,000	131 684 982,000	80,38%
	Obligations de sociétés		56 581 000,000	58 906 518,000	35,96%
TN0003400348	AMEN BANK ES 2009	10 000	132 900,000	134 380,000	0,08%
TN0003400405	AMEN BANK ES 2010	10 000	199 600,000	203 664,000	0,12%
TN0003400660	AMEN BANK SUB 2020 B	70 000	5 600 000,000	5 962 488,000	3,64%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-01 CA	10 000	1 000 000,000	1 049 856,000	0,64%
TN0003400694	AMEN BANK SUB 2021-01 CB	10 000	900 000,000	945 352,000	0,58%
TN0003600640	ATB SUB 2017	30 000	1 800 000,000	1 900 800,000	1,16%
TN0004700712	ATL 2017 SUB	2 000	80 000,000	81 052,800	0,05%
TN0004700738	ATL 2017-2 B	2 500	50 000,000	53 024,000	0,03%

TN0004700746	ATL 2017-2 C	2 500	150 000,000	157 972,000	0,10%
TN0004700761	ATL 2018 -1 B	2 500	50 000,000	51 628,000	0,03%
TN0004700803	ATL 2019-1 CA	7 000	280 000,000	281 853,600	0,17%
TN0004700811	ATL 2020-1 CA	5 000	300 000,000	305 148,000	0,19%
TN0006610430	ATTIJARI LEAS 2016-2 C	5 000	200 000,000	210 460,000	0,13%
TN0006610547	ATTIJARI LEAS 2019-1	7 000	280 000,000	291 888,800	0,18%
TN0006610554	ATTIJARI LEAS SUB 2020-1	7 000	420 000,000	423 208,800	0,26%
TN0001900836	BH 2009	20 000	460 000,000	487 680,000	0,30%
TN0001901081	BH 2019-1	5 000	200 000,000	210 764,000	0,13%
TN0003100674	BNA 2009	10 000	132 900,000	137 132,000	0,08%
TN0001300664	BTE 2019	6 000	360 000,000	390 897,600	0,24%
TN0004620134	BTK 2009 C	5 000	99 800,000	104 836,000	0,06%
TN0002101897	TL 2015-2 B	5 000	100 000,000	105 148,000	0,06%
TN0002101913	TL 2016-1	5 000	100 000,000	104 604,000	0,06%
TN0002101988	TL 2017-2	10 000	600 000,000	635 264,000	0,39%
TN0002102077	TL 2018 SUB A	2 500	100 000,000	107 190,000	0,07%
TN0002102093	TL 2018 SUB B	2 500	200 000,000	214 840,000	0,13%
TN0002102135	TLF 2020-1 TF	15 000	900 000,000	949 884,000	0,58%
TN0002102143	TLF2020 SUB -TF	20 000	1 600 000,000	1 720 416,000	1,05%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	20 000	1 600 000,000	1 688 784,000	1,03%
TN0003900230	UIB 2009/1 B	20 000	265 800,000	271 144,000	0,17%
TN0007780067	ABC TUNISIE 2020-1 CA	5 000	300 000,000	313 960,000	0,19%
TN0002601144	STB SUB 2019-1 CA	10 000	400 000,000	403 040,000	0,25%
TN0002601201	STB 2020-1	7 000	420 000,000	444 936,800	0,27%
TN0PID0RGAE6	BH SUB 2021-2 CAT C	120 000	12 000 000,000	12 177 120,000	7,43%
TNZSBU7F6WY7	TLF2021 SUB -TF	15 000	1 200 000,000	1 216 752,000	0,74%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA	40 000	4 000 000,000	4 066 624,000	2,48%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1	21 000	2 100 000,000	2 146 485,600	1,31%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 CATD	60 000	6 000 000,000	6 256 512,000	3,82%
TNXFR5BNBPM9	STB SUB 2021-1 CC	100 000	10 000 000,000	10 668 160,000	6,51%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 TF	20 000	2 000 000,000	2 031 568,000	1,24%
	Emprunt national		70 000 000,000	72 778 464,000	44,42%
TN0008000838	Emprunt National 2021CAT B	100 000	10 000 000,000	10 354 880,000	6,32%
TN0008000846	Emprunt National 2021CAT C	30 000	30 000 000,000	31 076 784,000	18,97%
TNHG2VXQ3BGO	Emprunt National 2022 CAT B	200 000	20 000 000,000	21 127 520,000	12,90%
TNRGVSC8DE36	Emprunt National 3TR 2022 CAT B TF	100 000	10 000 000,000	10 219 280,000	6,24%
	Titres OPCVM		3 345 024,828	3 386 175,720	2,07%
TNOHKLD2UJQ7	FINA O SICAV	835	87 113,752	105 470,520	0,06%
TNEEIQKVLG38	TUNISO EMIRATIE SICAV	30 504	3 257 911,076	3 280 705,200	2,00%
	Total		129 926 024,828	135 071 157,720	82,45%
	Total par rapport au total des actifs			81,78%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à D : 16.230.351,686 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% Actif net
Créances sur opérations de pensions livrées		16 000 867,972	16 230 351,686	9,91%
TN0008000606	Pension livrée BTE au 02/01/2023 à 8,23% pour 62 jours	4 570 409,145	4 634 144,770	2,83%
TN0008000655	Pension livrée BTE au 02/01/2023 à 8,23% pour 62 jours	430 244,679	436 244,561	0,27%
TN0008000580	Pension livrée BTE au 17/02/2023 à 8,28% pour 122 jours	5 000 449,984	5 086 707,746	3,10%
TN0008000598	Pension livrée AMEN BANK au 03/01/2023 à 8,48% pour 54 jours	5 999 764,164	6 073 254,609	3,71%
TOTAL		16 000 867,972	16 230 351,686	9,91%
Pourcentage par rapport au total des actifs				9,83%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 31 décembre 2022 un solde de D : 2.391,340 contre le même solde à la même date de l'exercice 2021 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Sommes à encaisser	2 391,340	2 391,340
Total	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à D : 218.529,214 contre D : 198.866,195 au 31/12/2021 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Gestionnaire	208 529,214	198 866,195
Dépositaire	10 000,000	-
Total	<u>218 529,214</u>	<u>198 866,195</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à D : 1.119.974,450 contre D : 1.084.960,903 au 31/12/2021 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Redevance du CMF	13 991,701	13 535,748
Dividendes à payer	1 055 296,219	1 029 965,409
Commissaire aux comptes	32 670,227	24 000,000
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529
Jetons de présence	14 990,176	13 593,167
Retenue à la source	83,054	1 083,050
TCL	2 119,544	1 960,000
Total	<u>1 119 974,450</u>	<u>1 084 960,903</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2022, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2021

Montant	150 999 323,282
Nombre de titres	1 464 384
Nombre d'actionnaires	1 294

Souscriptions réalisées

Montant	185 753 657,295
Nombre de titres émis	1 801 431
Nombre d'actionnaires nouveaux	209

Rachats effectués

Montant	(183 015 761,221)
Nombre de titres rachetés	(1 774 879)
Nombre d'actionnaires sortants	(311)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(310 910,986)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	543 537,646
Régularisation des sommes non distribuables	(23 590,088)

Capital au 31-12-2022

Montant	153 946 255,928
Nombre de titres	1 490 936
Nombre d'actionnaires	1 192

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2022 à D : 2.344.752,119 contre D : 1.496.171,108 pour la même période de l'exercice 2021 se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022	du 01/10 au 31/12/2021	du 01/01 au 31/12/2021
<u>Revenus des obligations</u>	<u>2 344 752,119</u>	<u>7 995 213,518</u>	<u>1 464 432,368</u>	<u>3 743 716,116</u>
- Intérêts	2 344 752,119	7 995 213,518	1 464 432,368	3 743 716,116
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	-	<u>44 345,444</u>	<u>31 738,740</u>	<u>127 056,370</u>
- Intérêts des BTA et emprunt national	-	44 345,444	31 738,740	127 056,370
<u>Revenus des OPCVM</u>	-	<u>294 823,760</u>	-	<u>250 665,094</u>
- Dividendes	-	294 823,760	-	250 665,094
TOTAL	2 344 752,119	8 334 382,722	1 496 171,108	4 121 437,580

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2022 à D : 233.090,079 contre D : 706.138,905 pour la même période de l'exercice 2021, se détaillant ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022	du 01/10/2021 au 31/12/2021	du 01/01/2021 au 31/12/2021
Intérêts des dépôts à vue	173 345,945	1 149 936,205	494 437,212	2 444 714,034
Intérêts des certificats de dépôts	59 744,134	908 326,593	211 701,693	1 300 003,925
TOTAL	233 090,079	2 058 262,798	706 138,905	3 744 717,959

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022	du 01/10/2021 au 31/12/2021	du 01/01/2021 au 31/12/2021
Intérêts des pensions livrées	269 468,262	1 082 534,294	278 686,373	1 015 066,834
Total	269 468,262	1 082 534,294	278 686,373	1 015 066,834

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2022 à D : 208.529,214 contre D : 198.866,195 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022	du 01/10/2021 au 31/12/2021	du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	208 529,214	846 473,315	198 866,195	713 303,054
Rémunération du dépositaire	-	10 000,000	-	10 000,000
TOTAL	208 529,214	856 473,315	198 866,195	723 303,054

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2022 à D : 59.981,352 contre D : 54.935,604 pour la même période de l'exercice 2021, et se détaillent ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022	du 01/10/2021 au 31/12/2021	du 01/01/2021 au 31/12/2021
Redevance du CMF	44 531,275	223 343,301	39 772,042	142 656,285
Commissaire aux comptes	7 057,504	36 152,279	6 021,715	28 412,972
Rémunération Président du Conseil	1 058,825	4 235,294	1 058,821	4 235,292
Jetons de présence	2 268,366	10 800,000	1 814,802	7 200,000
TCL	5 041,140	22 319,144	5 320,402	19 499,275
Autres	24,242	3 213,027	947,822	3 619,434
TOTAL	59 981,352	300 063,045	54 935,604	205 623,258

Note 15 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire*Rémunération du gestionnaire :*

La gestion de l' "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.